

**C O M P T E R E N D U**

**Etaient présents :**

MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, Mmes HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, Mme CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, Mmes BAUDEY Véronique, LEJOLY Aline, JAMET Marie, ROBIN Anne, M GABORIAUD Bernard, Mme CROSVILLE Isabel, MM PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, SAULOUP Hugues, Mme PRAT Isabelle, M COULAS Frédéric, Mme MELLIER Nicole, MM RENOU Emmanuel, SIRJEAN Benjamin, BUREAU Arnaud, MMES POMMIER Céline, PLOUVIER Anne.

**Etait excusée :**

▪ Mme ORHAN Annie, qui avait donné pouvoir à Mme M.Claude HAMARD.

**Secrétaire de séance :** M. J.François BONSERGENT

**Assistait également à la réunion :** Mme M.Christine JEMIN (Directrice des Services)

Ouverture de la séance à 20H30

M. le Maire débute la séance en présentant aux membres du Conseil Municipal les 2 nouveaux agents de la collectivité : Mme Nathalie LORAND (responsable service urbanisme et adjointe de Mme M.Christine JEMIN) – Melle Hélène GALON (responsable communication et participation au poste d'accueil). Il leur souhaite la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe.

M. le Maire accueille la nouvelle Conseillère Municipale : Mme Anne PLOUVIER, suite à la démission de Mme Christelle FOUCHER. Il lui souhaite également la bienvenue au sein de l'équipe d'Elus.

▪ M. le Maire propose au Conseil que Mme PLOUVIER rejoigne les 2 commissions suivantes (celles où siégeait Mme FOUCHER) : « *Enfance – Vie scolaire* » et « *Action sociale – Logement – Solidarité* ».

Concernant la commission « *Communication – Promotion* », Mme CHARRAUD Isabelle remplacera Mme FOUCHER.

*Adoption à l'unanimité.*

▪ Concernant le poste de « suppléant » au sein de la Commission d'Appel d'Offres, où siégeait Mme FOUCHER, il sera attribué lors d'un prochain Conseil.

➤ **Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil du 4 mai 2009**

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J.François Bonsergent – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

M. le Maire propose :

♦ d'ajouter les points suivants :

- recours gracieux pour taxe urbanisme pour pénalité de retard pour un cas particulier
- lotissement de la Barillerie – lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre
- ZAC de DURVAL - information pour ouverture enquête publique – autorisation au titre du

Code de l'Environnement

♦ de retirer les points suivants :

- Ecole E. Girard – vidéoprojecteur – dossier DGE – entreprise SCOOPY
- Aménagement bureaux mairie – mobilier et informatique

*Adoption à l'unanimité.*

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

*Rapporteur : JP Rousseau*

♦ **dossiers FINANCES :**

☞ Berges de l'Oudon – relevés bathymétriques – cabinet BRANCHEREAU

M. Perrault explique que les travaux en rivière ne peuvent se réaliser qu'en période d'écurues. Elles ont lieu cette année sur l'Oudon.

Une expérimentation pour le maintien des berges va être lancée au pied du camping.

Montant du devis du cabinet Branchereau : 655 € HT

☞ Secteur expérimental – berges Oudon – devis MOREAU + dépôt dossier subvention au Conseil Général.

Montant du devis MOREAU : 4 670 € HT

*Adoption à l'unanimité pour ces 2 devis et accord pour dépôt dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et l'Agence de l'Eau.*

☞ Indemnité gardiennage église – versement au gardien

M. Rousseau explique que le Conseil Municipal avait délibéré en mars dernier pour l'attribution d'une indemnité de 468,15 € au profit de M. le Curé.

La Paroisse a adressé récemment un courrier à la Mairie demandant que cette indemnité soit versée directement à la gardienne.

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Recours gracieux – indemnité de retard – taxe urbanisme

Suite à un retard dans le règlement d'une taxe d'urbanisme, le Trésor Public a appliqué une pénalité de retard de 17 €. Le contrevenant a sollicité la mairie pour obtenir un recours gracieux ; M. le Maire précise que toutes les demandes seront étudiées et que les recours ne seront pas systématiques.

*Adoption à l'unanimité.*

#### **♦ dossiers PERSONNEL :**

M. Rousseau rappelle que le travail s'est focalisé dernièrement sur la recherche pour le poste « communication – promotion ».

Il propose une prochaine rencontre le lundi 22 juin à 18H30.

### **⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **➤ Résultat du travail de la commission**

*Rapporteur : N. Muhammad*

Etude des différents documents d'urbanisme (PC, DP ...). Important de noter que le nombre de permis de construire déposés est en augmentation. Point sur les différentes modifications ou révisions en cours. Bilan de la rencontre avec les riverains du futur lotissement des Acacias. Point sur les différentes ventes en cours. Retard sur le dépôt du permis d'aménagement, Bd Halligon, par le TOIT ANGEVIN, à cause du problème d'implantation du transformateur d'EDF. Projet de vente du bâtiment au-dessus du porche.

CR des diverses réunions de préparation du PLU (M. Chalet précise que la commune de Grez-Neuville a voté dernièrement le principe d'une réflexion commune pour le PLU).

☞ M. le Maire propose au Conseil une délibération de principe pour mener les réflexions en commun avec la commune de Grez-Neuville pour le passage au Plan Local d'Urbanisme. Les modalités devront être réglées ultérieurement.

M. le Maire propose également d'associer à cette réflexion la commune de Montreuil-sur-Maine.

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Lotissement de la Barillerie – choix de l'architecte – cabinet CRESPIY-AUMONT

M. Chalet précise que 5 cabinets ont été consultés, 4 cabinets ont présenté une offre.

La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir le cabinet CRESPIY-AUMONT pour un montant HT 9.900 € et 150 € par visa pour chaque permis.

M. Sauloup demande qui prend en charge ce visa.

M. Chalet lui répond que ce dossier sera traité ultérieurement pour savoir qui de l'acquéreur ou de la commune réglera ce montant.

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Lancement consultation du maître d'œuvre – lotissement LA BARILLERIE

M. Chalet propose d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation auprès de différents maîtres d'œuvre.

L'objectif étant de valider ce choix au Conseil de Juillet

*Adoption à l'unanimité.*

### **⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION**

#### **➤ Résultat du travail de la commission**

*Rapporteur : F. Coulas*

Article dans le prochain bulletin sur la tonte différenciée – Point sur les plantations – Attente de l'étude phytosanitaire avenue des Tilleuls – Stationnement rue du G<sup>al</sup>. Leclerc par rapport aux jardinières sans plantations – Réflexion par rapport au stationnement devant le futur bâtiment Enfance Jeunesse – Réflexion par rapport au stationnement des camions le week-end – Signalétique quai d'Anjou pour les campings cars – Bilan suite visites des stations d'épuration – Point avancement du chantier assainissement – Reprise de la voirie des Landes 5 par entreprise DURAND en juillet – Changement prévu de certains candélabres en juillet.

☞ Ancienne station d'eau de la Barillerie – Branchement PTT –Devis JURET

Montant du devis JURET : 195,50 € HT – La commune s'est engagée à vendre un terrain viabilisé.

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Place de la Chapinière – Création et aménagement – Devis MOREAU

Devis : 430 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ La Grosse Pierre – Branchement SAUR

Devis : 427,79 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Acquisition 3 poubelles canines – ALTRAD

Devis : 687 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Etang à proximité de la DRT et mini-golf - tables pique-nique et table ping-pong – ALTRAD

Devis : 1.412 € HT et 993 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Chantier T. Forestier – Trottoirs- Devis GMP

Devis : 599 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Acquisition matériel – service technique - Devis HEULIN

Devis : 1.370,13 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Acquisition tronçonneuse – BOUVIER

Devis : 462,18 €

*Adoption à l'unanimité.*

☞ Travaux assainissement – choix du coordonnateur – ANJOU MAINE COORDINATION

Le SIEMML a proposé à la commune de retenir le même coordonnateur que le sien, à savoir le cabinet ANJOU MAINE COORDINATION. De ce fait, les 3 maîtres d'ouvrage : le SIEMML, le Syndicat d'Eau et la Commune peuvent se partager le coût de la prestation. Reste à charge pour la commune : 609,17 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

☞ travaux assainissement – coffret

Le Conseil décide que la commune fournira un coffret d'assainissement devant chaque habitation, les demandes supplémentaires seront à la charge du pétitionnaire.

*Adoption à l'unanimité*

☞ SIEMML – validation des devis pour divers chantiers d'effacement de réseaux et programmation - Autorisation signature conventions avec JURET ainsi qu'avec France Telecom et le SIEMML

Il est rappelé que ces travaux sont programmés pour profiter de l'ouverture des tranchées dans le cadre des travaux d'assainissement.

M. Chalet commente le tableau présenté à l'écran, avec pour chaque opération, le montant total des travaux et le reste à charge pour la commune le tout en coût H.T. :

Lieu des travaux	Coût total	Reste à charge de la commune
Rue H. et R. de Cholet	196 935.74 €	98 337.68 €
Quai de Bretagne	193 092.00 €	93 846,17 €
A. Auguste Perrier	73 563.97 €	34 259.85 €
Rue Mercier La Vendée	117 033.29 €	49 109.47 €
Av.Candaise, St Gatien et Av. des Tilleuls	192 958. 83 €	93 543.36 €
Renforcement P2 Stade	185 656.40 €	63 128.07 €
<b>TOTAL</b>	<b>959 240.23 E</b>	<b>432 224.60 €</b>

*Adoption à l'unanimité pour l'ensemble de ces travaux, ainsi que pour autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des conventions.*

Cependant, il est rappelé que la commune ne se positionne pas actuellement sur le mode de financement de ces travaux. Elle attend de la part du SIEML les différentes propositions, à savoir autofinancement, emprunt ou autre ... Dès que la commune aura ces documents, le Conseil se positionnera.

#### **⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : JF Bonsergent*

##### **ACTION SOCIALE**

Etude des barèmes d'aides pour les divers séjours (vacances – centre loisirs – petites vacances ... - classes découvertes) – Aides financières et sociales, dont aide pour la Télésécurité – Plan Prévention Canicule : renouveler l'initiative de l'an passé avec distribution d'une plaquette destinée à cette situation.

##### **LOGEMENT**

Propositions transmises à HABITAT 49 pour l'attribution de 4 logements T3 au Bocage et de 2 T3 et 2 T4 à l'intérieur de la commune.

#### **⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : B. Sirjean*

Photo devant le chantier avant la réunion en présence d'Hélène Galon – Information sur les dates de réunions de chantier : tous les lundis à 10H30 – Point sur abribus près de la maison des générations et les barrières à mettre en place – Mener ultérieurement une réflexion sur le mode de gestion d'ouverture des portes du futur bâtiment – Pour information : visite le 25 juin de maisons Enfance-Jeunesse : Villevêque et Soucelles., une rencontre pour la restitution des infos sera prévue fin juin ou début juillet – Réflexion à mener pour trouver un nom à ce bâtiment –

Interrogations sur la nature du terrain sous les tables de ping pong – Réflexion sur un parcours santé – Livret pour les jeunes familles, élaboré au niveau de la Communauté de communes avec un financement CAF et Communauté de communes, distribution prévue pour dernier trimestre 2009 – Prévoir rencontres avec les adolescents et le futur principal du Collège du Val d'Oudon –

##### **☞ Ecole Ste Claire – subvention pour classe découverte**

Suite à une demande de la directrice de l'école et afin de permettre à certains élèves de se rendre à une classe de découverte à la rentrée prochaine, il est proposé de délibérer sur la somme suivante : 14 élèves x 53,53 €/par enfant, soit un total de 749,42 €

*Adoption à l'unanimité.*

#### **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION - TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : E. Renou*

Présentation d'Hélène Galon aux membres de la commission – Projet d'une vidéo (films institutionnels) par Yohann Chartrain de la société ADN Web-TV – Journal de Juillet : dossier central sur l'Enfance-Jeunesse – Le contrat pour la régie publicitaire est terminé, il ne sera pas renouvelé cette année. – Projet de refonte du bulletin avec la Sté POUR QUI ? POUR QUOI ? – Festivités du 14 juillet : réunion préparatoire le 19/06 à 19H – Feu d'artifice : choix de la bande sonore – CR de la commission du SISTO (pour information : à partir du 1<sup>er</sup> juillet collecte des déchets équipements électriques et électroniques à la déchetterie). PASS DECOUVERTE de Pruillé : M. Bourgeais explique que la commission propose une entrée gratuite pour la piscine, la commune de Pruillé remboursera la commune du Lion d'Angers, cette dernière fera un geste au niveau des enfants : gratuité pour les moins de 18 ans pour la première fréquentation). – Journée du Patrimoine : 19 septembre visite de l'église – Prévoir acquisition banderoles et drapeaux –

M. Bourgeais précise que la commune du Lion d'Angers est arrivée dans les 5 premières dans le cadre du concours organisé par LA POSTE pour les enveloppes illustrées. Nous n'avons pas à ce jour le résultat définitif. Le vote avait lieu samedi dernier lors de la rencontre des Maires à DISTRE.

M. le Maire félicite la commission pour cette performance !

#### **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE et FLEURISSEMENT**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : B. Sirjean*

Il est précisé que depuis l'arrivée d'Hélène Galon, le référent « vie associative » au sein du personnel administratif est Marie Bonsergent.

Rencontre avec le Rayon sportif Lionnais par rapport aux engagements du hand dans le cadre de l'emploi tremplin – CR du spectacle de THE A LA RUE (revoir la mise à disposition de salle pour la rentrée prochaine) – Médailles pour la rencontre du football (la municipalité regrette que le logo de la ville n'ait pas pu être gravé !) – Cinéma de Plein Air programmé par José Pamplemousse et Familles Rurales le 12 juin : annulé et reporté en principe au printemps prochain – Rencontre prochaine José Pamplemousse et Familles Rurales pour prévoir une collaboration future à déterminer – Fête de la Musique : 2 réunions de préparation /20 groupes et 3 scènes/ prévoir gestion des parkings.

Concours des maisons fleuries : réunion programmée le 16/06 à 19H30 avec le voyage le 12/09 – Etude de la demande exceptionnelle du club d'athlétisme pour organisation d'un concours en 2010 : une rencontre est prévue avec le Président pour avoir plus de renseignements – Inauguration des jardins familiaux samedi dernier 6 juin.

## **⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

### **➤ Résultat du travail de la commission**

*Rapporteur : B. Gaboriaud*

Dates d'ouverture de la piscine et du camping – Travaux réalisés à la piscine par le personnel communal – Rencontre prévue avec le club de tennis et la Sté pour les courts extérieurs – Etude d'arrosage automatique pour le terrain de football (enrouleur mis à disposition actuellement par les Haras) – Salle des Fêtes : M. Duquoc complète l'étude initiale – Information sur le dossier DGE par rapport à la rénovation de l'école E-Girard (pour information : rencontre avec les enseignants le vendredi 5 juin) – Début des travaux pour le préau en juillet – Rencontre avec Gymnova concernant le matériel de la salle de gymnastique (réflexion à mener par rapport au rythme de renouvellement du matériel).

#### **☞ Acquisition micro cravate – Devis BOISRAMÉ**

Montant du devis : 166,47 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Eglise – cloches - Devis BODET (complément d'une DCM précédente)**

Montant du devis : 860 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Salle E-Joulain et école – acquisition autolaveuse – MAURY**

Devis : 3.600 € HT (dont 2 stations de dosage et une formation pour le personnel)

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Panneau affichage jardins familiaux - Devis ALTRAD**

Devis : 205 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Camping – plan lavabo – TRILLOT**

Devis : 816,06 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

## **⇒ COMMISSION CIMETIERE**

*Rapporteur : E. Perrault*

#### **☞ Transfert d'un caveau – FUNEROC**

Pour permettre un meilleur accès dans le cimetière, il est proposé de transférer une tombe, la commune prendrait à sa charge les différents frais qui s'élèvent à 1 992,47 € HT.

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Travaux exhumations sur terrains réservés – FUNEROC**

Devis pour 27 emplacements : 6 837,79 € HT

*Adoption à l'unanimité.*

#### **☞ Montant des vacations – recette pour CCAS**

Il est rappelé en quoi consiste une vacation : pose d'un bracelet pour transport de corps sans mise en bière, ou apposition de scellés pour transport de corps ou exhumations et réinhumations etc ...

Il est proposé de fixer le montant de chaque vacation à 20 €. La commune ne peut encaisser ces sommes sur son budget. Il est proposé que ces recettes abondent le budget du CCAS.

*Adoption à l'unanimité.*

M. Perrault informe le Conseil qu'il a été déposé dans le dossier de chaque conseiller une note sur le fonctionnement du cimetière et notamment sur les reprises de tombe. Il invite ses collègues à la parcourir. Il signale également que l'arrêté pour l'ossuaire a été pris le 15 mai dernier.

## ⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

### ☞ Information sur l'enquête publique préalable à autorisation au titre du code de l'environnement - projet extension zone de la Sablonnière (4<sup>ème</sup> tranche)

M. le Maire informe le Conseil qu'une enquête publique s'est déroulée du lundi 4 mai au lundi 18 mai 2009 sur le territoire des communes de Montreuil/Maine et le Lion d'Angers.

Le commissaire enquêteur était M. DIET.

*Le Conseil a été tenu informé de cette enquête.*

### ☞ Information sur l'enquête publique préalable à autorisation au titre du code de l'environnement - projet aménagement ZAC de DURVAL

M. le Maire informe le Conseil qu'une enquête publique se déroulera du lundi 15 juin au mardi 30 juin 2009 sur le territoire de la commune du Lion d'Angers.

Le commissaire enquêteur sera M. DIET.

*Le Conseil a été tenu informé de cette enquête.*

M. le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions.

Prochain Conseil Municipal : LUNDI 6 JUILLET à 20H30

Clôture de la séance à 22H30.